



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction  
Réseau territorial

Affaire suivie par : Stacy ROSSIGNOL  
Tél. : 02 56 63 72 08  
Courriel : stacy.rossignol@morbihan.gouv.fr

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Vannes, le 02 JUIN 2022

**Le directeur départemental des territoires  
et de la mer**  
à

**Monsieur le Préfet du Morbihan**  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau de l'intercommunalité et de l'urbanisme

**Objet : Avis sur le dossier de déclaration d'utilité publique d'une opération de restauration immobilière du site de l'Hôtel Dieu – commune d'Auray**

Comme suite à votre demande d'avis, j'émet un avis favorable à la déclaration d'utilité publique d'une opération de restauration immobilière du site de l'Hôtel Dieu. Cette opération située en centralité de la commune d'Auray, petite de ville de demain, va permettre la réhabilitation de logement au sein d'un patrimoine bâti ancien.

Il conviendra, cependant, de rester vigilant en phase travaux, sur la présence éventuelle d'espèces protégées utilisant les bâtiments anciens (chauves-souris, martinet, hirondelles ...).

Le directeur départemental  
des territoires et de la mer,

  
Matthieu ESCAFRE